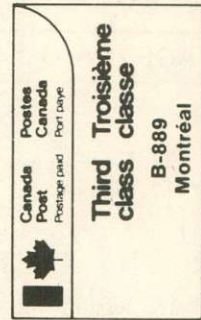




nouvelles csn

Numéro 37

semaine du 12 au 18 juin 1979



OCCUPATION DES BUREAUX DE LA CAT A MONTREAL – Le syndicat des 13 employées de bureau de l'APAI, en lock-out depuis le 14 mai dernier, est allé occuper les bureaux de la Commission des accidents du travail, à la place Desjardins. Leur but était de demander au président de la CAT d'expliquer son attitude "Ponce Pilate", dans ce conflit.

PLACEMENT POUR LES TRAVAILLEURS DE CHARLEROI-BOYER – *En guise d'appui aux travailleurs de Charleroi-Boyer et tel que convenu par le conseil fédéral de la FAS, un rappel est fait à tous les syndicats affiliés à la FAS d'informer le syndicat de Charleroi-Boyer si des postes sont actuellement libres dans leurs établissements respectifs. Voici l'adresse pour rejoindre le syndicat :*
**Syndicat des employés de Charleroi-Boyer, 4535 rue Charleroi
Montréal-Nord
tél. (514) 323-0641**

REGLEMENT AU MAGASIN COOP DE TROIS-PISTOLES – Les parties en sont venues à une entente suite aux négociations des 7 et 8 juin. La semaine de travail a été réduite, des avantages importants acquis au niveau des vacances et des congés, des augmentations de salaires substantielles obtenues. Il s'agissait de leur premier contrat de travail.

LES TRAVAILLEURS DE SAMOCO RETROUVERONT LEUR EMPLOI – *Suite à l'annonce de l'achat de l'usine de Rexfor par des intérêts privés, les travailleurs se réjouissent du fait qu'ils vont pouvoir retrouver leurs emplois, perdus depuis le 9 mars dernier. Il faut maintenant négocier un retour au travail avec les nouveaux propriétaires.*

SITUATION SYNDICALE CHAUDE A SOREL... LE QUEBEC-HILTON, LE MERIDIEN ET L'ALCAN DE SHAWINIGAN A LA CSN... 35 ANS DE VIE SYNDICALE A SHERBROOKE...

Rimouski, le 15 juin 1979 – **SIX TRAVAILLEURS MEMBRES DE LA CSN SONT CONDAMNES A DES PEINES DE PRISON ALLANT DE 6 A 15 MOIS DE PRISON** – Le juge Jean-Paul Bérubé, invoquant qu'il fallait décréter une sentence exemplaire contre la CSN, a condamné Jean-Yves Beaulieu, président du Syndicat de la Coop du Bas St-Laurent, vice-président de la Fédération du Commerce et président du Conseil central du Bas St-Laurent, à 15 mois de prison. De plus, deux autres travailleurs du même syndicat ont été condamnés à 12 mois de prison et trois autres à six mois. Ils ont été incarcérés sur le champ. Les offenses reprochées se sont produites durant la grève de la Coop du Bas St-Laurent, qui s'est déroulée de juillet à novembre 1978 : des coups de feu avaient alors été tirés sur des camions de sous-traitants qui transportaient le lait de la Coop malgré la grève. Personne n'avait été blessé. Lors du procès, le procureur de la Couronne, invoquant le climat social rétabli et l'absence de dossier judiciaire pour les accusés, avait demandé de ne pas condamner les accusés à la prison mais seulement de les contraindre à garder la paix. Malgré cela, le juge, invoquant qu'il fallait mettre au pas les syndicats CSN, a décidé de condamner ces travailleurs à la prison. La CSN entend porter ces condamnations en appel. Selon la vice-présidente, Gisèle Cartier, il s'agit là d'un exemple de plus de justice de classe, qui ne peut que pourrir davantage le climat social au Québec et dans la région du Bas St-Laurent.

* * * * *

LES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN, A SHAWINIGAN, SONT REVENUS A LA CSN – 15 mois seulement après avoir quitté la CSN pour la FSSA, les 625 travailleurs de l'Alcan, à Shawinigan, sont de retour à la CSN. 66% d'entre eux avaient en effet adhéré à la CSN en février dernier. Lors de leur passage à la FSSA, les travailleurs de Shawinigan n'ont négocié qu'une seule convention, ce qui fut suffisant pour constater que sans force les travailleurs se voient imposer des reculs importants dans leurs conditions de travail.

L'AGENDA DU MOUVEMENT

(Juin)

26-27-28 FAS réunion d'équipe à St-Donat

(août)

5-11

et 13-18 session de réflexion - camping pour les employés de la CSN. Endroit à déterminer.

21-23 session de formation de trois jours sur l'assurance-chômage. S'adresse à ceux et celles qui, à l'intérieur du mouvement, sont chargés de veiller à l'application des lois de l'assurance-chômage.

(octobre)

22-26 congrès régulier de la Fédération des travailleurs du papier et de la Forêt (FTPF-CSN), à l'édifice de la CSN à Québec.

Poème inédit

La commune-wette flywood
la polisse avec.

A manifestation
D'la commune wette flywood
On a mangé une mûre claque
Des coups de matraque
Aux grenades braillardes
Ca fini dans l'euphorie.

Les polices de Ste-Thérèse
Y'ont eu besoin de faire rien
Les P.P., S.Q. à Duplessis
Ont "cleané" la place
Dans une bataille de rue
Genre chien pas mal sale.
Et la cheminée de l'esti-d'shop"
Continue à crachoter
Sa boucane jaunâtre
Attisée par des scabs
Pis des débris de flywood

Je reçois une claque
Sur ma grande gueule
Une claque de matraque
Ca fait que je crache
Un de mes vieux plombages
En 1970 pourtant
Y m'avaient mis du plomb dans la tête

Câlèche de chiboère qui crie
Un camarade a échappé son dentier
Pas nécessaire d'le ramasser
Un "tailleur" Royal ouvragé par des scabs
Vient d'écraser le râtelier

Chu r'venu à la maison
J'étais en esti de colis
Ben là, si j'étais prophète
J'leur prédirais un torrieu d'gros feu
A la commune Wette Flywood

Ecrit au lendemain de la charge de la
S.Q. le printemps passé '78.

SOREL EN EBULLITION

Depuis le 7 juin, à Sorel, les événements syndicaux se précipitent alors que la lutte s'est étendue tout-à-coup à plusieurs secteurs, touchant pratiquement l'ensemble des secteurs CSN de la région de Sorel. En effet, plus de 5 000 travailleurs, sur une possibilité de 8 000 que compte la CSN dans la région, sont maintenant en conflit, en grève ou en lock-out : 2 700 à Marine, 1 200 à Fer et Titane, 360 aux Aciers Atlas et 450 aux Fonderies de Sorel. En même temps, les travailleurs et travailleuses de l'hôpital, de la traverse et de tous les autres syndicats membres des secteurs public et parapublic, tiennent des journées d'étude afin d'étudier les propositions gouvernementales dans les présentes négociations. De plus, les travailleurs et travailleuses de Celanese, dans le textile, sont eux aussi en négociations. Un fait digne de mention, les travailleurs de Sorel ont sorti de la ville les agents de sécurité privés et fiers-à-bras qui travaillaient sur leurs conflits. Enfin, le 14 juin, les travailleurs de Sorel ont demandé au ministre du Travail d'intervenir dans les 48 heures sinon ils se verraient dans l'obligation d'aller le rencontrer, lui et son gouvernement, à l'Assemblée Nationale, à Québec.

* * * * *

Sorel, le 12 juin 1979 — **GREVE A MARINE INDUSTRIE** — C'est ce jour, à 21 h 30, que les quelques 2 700 travailleurs horaires de Marine Industrie, à Tracy, se sont prévalus de leur droit de grève. En effet, à la suite de l'assemblée générale spéciale tenue dimanche, le 10 juin, assemblée durant laquelle l'Assemblée générale avait donné à l'Exécutif syndical le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun, l'Exécutif et le Conseil syndical ont décidé de passer à l'action. Rappelons que la convention collective des travailleurs des chantiers maritimes de Sorel est échue depuis le 30 avril. Les principaux points en litige sont les clauses d'indexation. Hier midi, la compagnie avait donné un ultimatum au Syndicat pour reprendre la production normale et cet ultimatum devait se terminer demain midi. Comme la partie patronale n'a pas convoqué la partie syndicale à s'asseoir à la table de négociation, qu'elle a purement et simplement provoqué les travailleurs avec cet ultimatum, les travailleurs ont décidé de prendre les grands moyens.

Sorel, le 11 juin 1979 — **LOCK-OUT A FER ET TITANE** — Les 1 200 travailleurs de Fer et Titane sont en lock-out depuis le 9 juin, 17 heures, alors que la compagnie a d'abord mis à pied 150 travailleurs pour cesser par la suite toutes ses opérations. Réunis en assemblée générale deux jours plus tard au conseil central, les travailleurs, spontanément, ont décidé de faire une marche de solidarité en direction de l'usine afin de sortir "les gorilles" de l'agence de sécurité Guarda ainsi que tous les contremaîtres. Ces derniers, au lieu de faire la surveillance, opéraient les fours, contrevenant par le fait même au Code du travail. Devant les 1 000 travailleurs présents, les gorilles et les contremaîtres n'ont pas hésité à sauter les clôtures. Une rencontre de négociation est prévue en présence du conciliateur, Marcel Boisvert. Aucune clause n'a été réglée à date. La compagnie offre la même convention collective qu'il y a deux ans, c'est-à-dire qu'elle offre le statu quo sur toutes les clauses normatives et elle n'a fait à date aucune offre monétaire.

"LES SYNDIQUES DE SOREL EN ONT ASSEZ DES FIERS-A-BRAS..."

"Les syndiqués de Fer et Titane ont commencé hier ce qu'on peut appeler l'**Opération nettoyage**, en expulsant de la région de Sorel et de l'usine tous les fiers-à-bras engagés par la compagnie Fer et Titane. Les syndiqués n'y sont pas allés de main morte pour faire savoir à ces fiers-à-bras qu'ils ne sont pas bienvenus dans notre région. Cette **Opération nettoyage** se continuera dans toutes les usines de la région où leur présence sera requise par un employeur. Les syndicats de la région comme Marine industrie, Fer et Titane et les Aciers Atlas se joindront à cette opération. Nous donnons également un sévère avertissement aux propriétaires des motels de la région afin de ne pas laisser entrer dans leurs établissements ces individus. Il y aurait un danger de perte économique sérieuse pour ces propriétaires s'ils contrevenaient à cet avertissement des syndiqués de la région. On est 8 000 à Sorel et ça compte économiquement, ne l'oubliez pas. Des scènes comme à la Robin Hood, il n'y en aura pas dans la région. Tous les moyens seront pris pour voir à la bonne marche de cette opération. Les employeurs vont apprendre qu'il n'est pas bon d'intimider la région de Sorel avec de telles méthodes. Fiers-à-bras, vos jours sont comptés dans la région. Il vous reste 24 heures pour quitter la ville. Faudrait y penser avant de venir, on est 8 000." (message émanant du président du Conseil central, daté du 12 juin, 11 h 30).

Sorel, le 14 juin 1979 – LE CONFLIT AUX ACIERS ATLAS DURE DEPUIS TROP LONGTEMPS – Voici le texte d'une lettre que le Conseil central de Sorel (CSN) fait parvenir aujourd'hui même à Raymond Desilets, directeur du Service de conciliation du ministère du Travail :

"Le Conseil central des Syndicats nationaux de Sorel (CSN), qui groupe 8 000 membres, vous demande d'intervenir sans délai dans le dossier aux **Aciers Atlas**. La compagnie les **Aciers Atlas** a quitté la table de négociation vendredi, le 1er juin 1979. Depuis cette date, le Syndicat n'a reçu aucune nouvelle du service de conciliation. Nous savons qu'il y a des problèmes qui existent concernant un conciliateur qui est dans le dossier et nous sommes d'avis que les 360 travailleurs des **Aciers Atlas** sont en plein droit de s'attendre à un service adéquat de la part de votre service. Il est donc urgent que votre service de conciliation intervienne et convoque sans délai les deux parties afin que les négociations se poursuivent avec diligence et bonne foi comme l'indique le Code du Travail. Toute hésitation et tout retard de convocation de votre part aura pour effet de prolonger indûment le conflit qui existe depuis le 21 mars dernier. Nous vous demandons de convoquer sans délai les deux parties.

Le Conseil central des Syndicats nationaux de Sorel (CSN)
Gilles Lamoureux, président."

LE SECTEUR PUBLIC DEVANT NACAN

— Le 7 juin, lors de la journée d'étude dans le secteur public, plus de 200 travailleurs et travailleuses, après avoir manifesté devant l'Hôpital Charles-Lemoine, se sont rendus devant l'usine de Nacan, à Boucherville, à plus de dix milles de distance. La solidarité entre le public et le privé est sans doute plus forte que Parizeau le souhaiterait.

BREVES

. Les travailleurs canadiens du papier ont échoué dans leur tentative d'éliminer la CSN de l'usine **Domtar**, à **Donnacona**.

. Les 30 employés de soutien du **Cégep Bourchemin**, à **Ste-Hyacinthe**, viennent de recevoir leur accréditation CSN.

. Le syndicat de la caisse populaire industrielle de **Trois-Rivières** vient de recevoir la sienne également.

. Même chose pour le syndicat du personnel de soutien de la commission scolaire de **Bersimis (CSN)**.

. Les 15 salariés d'entrepôt **Idéal** et de **Transport Idéal** viennent d'être mis en lock-out. C'est dans l'alimentation en gros, région de **Québec**.

. Les 120 travailleurs de **A.P. Furniture (Laurier Station)**, en grève depuis le 28 mai dernier, viennent de rejeter les offres patronales à plus de 92 %.

. Des ententes sont intervenues aux deux usines de la compagnie **Perkins** dans la région montréalaise. L'usine de **Candiac** a accepté l'entente dans une proportion de 97 % alors que celle de **Laval** l'a fait à 78 %.

. Un règlement est également intervenu pour les forestiers de **Kamouraska**.

Montréal, le 13 juin 1979 — LA CSN REMPORTE LE VOTE D'ADHESION AU QUEBEC-HILTON — *La CSN a remporté haut la main le vote d'adhésion syndicale au Québec-Hilton : le syndicat CSN a en effet recueilli 190 voix contre 113 pour le local 31 de la FTQ. Rappelons que c'est depuis juin 1976 que les employés de cet hôtel luttent pour s'affilier à la CSN. "Dans les circonstances, a déclaré le président du syndicat CSN, Jean Lessard, ce vote constitue une imposante victoire syndicale. En effet, dans les mois qui ont précédé le vote, le président de la FTQ, Louis Laberge, a tenu réunions par-dessus réunions au Château Frontenac afin de convaincre les employés du Hilton de rester membres du local 31. De plus, ce local avait ses locaux dans le Hilton même pendant la période qui a précédé le vote. Et finalement, la collusion entre l'employeur et le 31 s'est fait sentir tout au long de cette campagne."*

* * * * *

Sherbrooke, le 18 juin 1979 — 35 ANS A LA CSN POUR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS GÉNÉRAUX DE L'HÔPITAL YOUVILLE — *"35 ans de vie syndicale à l'intérieur de la CSN, ça se fête." C'est en ces termes que le président du Syndicat, Marcel Descoteaux, a inauguré la fête donnée à Sherbrooke à l'occasion des 35 ans de vie syndicale CSN de ce syndicat d'hôpital. Il a de plus rappelé toutes les difficultés qu'on dû surmonter les employés généraux de l'hôpital Youville durant ces 35 années, difficultés toujours surmontées grâce aux militants et militantes de ce syndicat. La fête organisée pour leur trente-cinquième anniversaire, au moment où s'engagent les négociations dans les hôpitaux et dans tout le secteur public, démontre la solidarité des travailleurs et consolide les forces CSN dans la région et dans tout le mouvement. Vive les salariés de l'hôpital Youville.*

* * * * *

Valleyfield, le 13 juin 1979 — A CANOBEK, LA MULTINATIONALE OHIO BRASS VEUT DETRUIRE LE SYNDICAT — *En grève depuis le 24 mai, les 125 travailleurs de Canobec, à Baie d'Urfée, sont d'avis que la multinationale Ohio Brass (profits nets de \$ 7 millions en 1978) veut tuer leur nouveau syndicat CSN. En effet, pendant la période d'organisation, l'employeur a effectué des déplacements avec pertes de salaires, fait des congédiements pour activités syndicales et vient maintenant d'obtenir une injonction limitant le piquetage à quatre grévistes par entrée. Enfin, des agents de sécurité ont été engagés. Quant aux négociations, les offres patronales sont si loin des demandes syndicales qu'on peut se demander si Canobec n'a pas décidé de laisser pourrir le conflit dans l'espoir d'affaiblir le syndicat et la détermination des grévistes. Précisons que l'avocat de la compagnie est Jean Bazin, de la firme Casgrain, Byers et Associés, célèbre pour ses conseils dans le conflit de la Commonwealth Plywood.*

NOUVEL EXECUTIF DANS LE NORD-OUEST —

- . président : Julien Pelletier
- . vice-président : Claude Parent
- . trésorier : Lionel Faucher
- . secrétaire : Ted McLaren
- . Amos : Gabriel Gourd
- . La Sarre : Valère Aubin
- . Val d'Or : Laurier Gilbert
- . Ville-Marie : Michel Chénier
- . Lebel : Claude Boutin
- . Rouyn : Claude Trudel

REMERCIEMENTS — *En grève du 5 janvier au 4 juin dernier, le syndicat national des employés de la ville de Boisbriand remercie tous les syndicats qui leur ont manifesté de l'appui soit sur les lignes, soit par le \$10 de solidarité.*

SIXIEME ACCREDITATION DANS LES ECOLES DE CONDUITE —

Les moniteurs de l'école de conduite Lauzon ont adhéré majoritairement, par voix de scrutin secret ordonné par le commissaire du travail, à un syndicat affilié à la CSN préférablement à un syndicat de boutique. Au nombre d'une soixantaine, ces travailleurs constituent ainsi le sixième groupe de leur métier à se joindre à la CSN depuis que celle-ci a entrepris une campagne d'organisation dans ce secteur.

MERIDIEN : L'APPEL DE L'EMPLOYEUR EST REJETE —

Enfin, signalons que le juge René Beaudry, du Tribunal du travail, a rejeté cette semaine l'appel de l'Hôtel Méridien, contestant la décision du commissaire du travail J. Marcel Lorrain d'accréditer le syndicat affilié à la CSN. Après de long mois de procédures juridiques de toutes sortes intentées par l'employeur et par le local 31 de la FTQ, après trois scrutins secrets d'allégeance syndicale, le syndicat affilié à la CSN est donc maintenant définitivement en place à l'Hôtel Méridien pour en représenter les quelques 350 employés.